

Bruxelles, le 27 janvier 2004

5713/04 (Presse 35)

P 17/04

**Déclaration de la présidence, au nom de l'Union européenne,
concernant les résultats des pourparlers qui ont eu lieu aux Pays-Bas
entre le gouvernement du Burundi et les FNL**

L'Union européenne se félicite des résultats des pourparlers entre la délégation conduite par le président du Burundi, Domitien Ndayizeye, et la délégation des FNL, conduite par Ibrahim Ntakirutimana, qui se sont déroulés aux Pays-Bas du 18 au 21 janvier 2004 avec la médiation du gouvernement néerlandais.

L'Union européenne constate avec plaisir que les pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère constructive et cordiale et qu'ils ont abouti à ce que soit reconnue la nécessité de mettre un terme à la violence au Burundi et à ce que soit affirmée la volonté de poursuivre le dialogue, en vue de parvenir à un accord définitif et à l'inclusion des FNL dans les institutions étatiques du Burundi.

L'Union européenne se félicite également de la mise en place envisagée d'une commission d'enquête internationale concernant le meurtre tragique, le 29 décembre 2003, du nonce apostolique au Burundi, Mgr Michael Courtney.

L'UE engage instamment les deux parties à continuer à rechercher une solution pacifique au conflit et réaffirme qu'elle est disposée à les aider dans leurs efforts. Il est important que la réunion de suivi prévue entre le président Ndayizeye et les FNL se tienne dès que possible.

Internet: <http://ue.eu.int/>
E-mail: press.office@consilium.eu.int

L'Union européenne engage le gouvernement du Burundi et les FNL à cesser immédiatement toutes les hostilités et invite instamment les deux parties à conclure dès que possible un accord de cessez-le-feu; il s'agirait là de mesures de confiance immédiates, à prendre dans l'intérêt de la population du Burundi.

L'Union européenne confirme aussi à nouveau qu'elle est prête à soutenir activement le Burundi dans ses efforts de reconstruction, que la violence persistante continue à entraver gravement en l'absence d'accord de paix global.

Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie, pays adhérents, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays candidats, l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie et la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association, ainsi que les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration
